

**CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
**Séance du 13 juin 2016**

**Dossier N° 2**

**Délibération n°: DEL-2016-119**

**PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances**

**Compte administratif 2015 - Approbation**

Rapporteur : Marc LAFFINEUR

L'an deux mille seize le lundi treize juin à 18 heures 00, le Conseil de Communauté convoqué par lettre et à domicile le 7 juin 2016, s'est réuni à l'Hôtel de communauté d'Angers Loire Métropole, salle du Conseil, à Angers, sous la présidence de Monsieur Christophe BECHU, Président, assisté de Mme Roselyne BIENVENU, M. Marc LAFFINEUR, M. Marc GOUA, M. Bernard DUPRE, M. Joël BIGOT, M. Daniel DIMICOLI, M. Laurent DAMOUR, M. Didier ROISNE, M. Jean-Louis DEMOIS, M. Stéphane PIEDNOIR, Vice-Présidents.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Philippe ABELLARD, M. Sébastien BODUSSEAU, M. Marc CAILLEAU, M. Jacques CHAMBRIER, M. Jean CHAUSSERET, M. Denis CHIMIER, M. Daniel CLEMENT, M. Michel COLAS, M. François GERNIGON, M. François JAUNAIT, M. André MARCHAND, M. Jean-Pierre MIGNOT, M. Franck POQUIN, M. Jean-François RAIMBAULT, M. Philippe RETAILLEAU, M. Bruno RICHO, Mme Michelle MOREAU, Mme Fatimata AMY, Mme Chadia ARAB, M. Michel BASLÉ, M. Frédéric BEATSE, M. Luc BELOT (départ à la DEL-2016-122), M. Grégory BLANC, M. Roch BRANCOUR, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Catherine CARRE, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Marie-Laure CHAUVIGNÉ, M. David COLIN, Mme Dominique DAILLEUX ROMAGON, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Karine ENGEL (départ à la DEL-2016-122), Mme Caroline FEL, M. Alain FOUQUET (départ à la DEL-2016-120), Mme Pascale GALÉA, Mme Céline HAROU, M. Maxence HENRY, M. Philippe HOULGARD, Mme Françoise LE GOFF, Mme Isabelle LE MANIO, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Gilles MAHE, Mme Constance NEBBULA, M. Alain PAGANO, M. Jean-Paul PAVILLON, M. Pierre PICHERIT, M. Benoit PILET, M. Didier PINON, Mme Isabelle RAIMBAULT, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, Mme Véronique ROLLO, M. Florian SANTINHO (départ à la DEL-2016-122), Mme Faten SFAÏHI, Mme Alima TAHIRI, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Astou THIAM (départ à la DEL-2016-126), Mme Agnès TINCHON, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Rose-Marie VERON  
Mme Françoise DEROMMELAERE (suppléance de M. Pierre VERNOT), M. Armelle LANCELOT (suppléance de M. Gilles SAMSON), Mme Chantal RENAUDINEAU (suppléance de M. Romain CHAVIGNON)

**ETAIENT EXCUSES** : M. Jean-Pierre BERNHEIM, Mme Véronique MAILLET, M. Emmanuel CAPUS, M. Dominique BREJEON, Mme Catherine GOXE, M. Damien COIFFARD, M. Claude GUÉRIN, M. Jean-Pierre HEBE, Daniel RAVERDY, M. Gilles SAMSON, M. Jean-Paul TAGLIONI, M. Pierre VERNOT, M. Romain CHAVIGNON, Mme Maryse CHRETIEN, Mme Annie DARSONVAL, M. Gilles GROUSSARD, Mme Catherine JAMIL, Mme Ozlem KILIC, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Pascale MARCHAND, M. Marcel MOULAN, M. Stéphane PABRITZ.

**ETAIENT ABSENTES** : Mme Nathalie LEMAIRE, Mme Marie-Cécile SAUVAGEOT.

Les Vice-Présidents et les Délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à Mme Roselyne BIENVENU

Mme Véronique MAILLET a donné pouvoir à M. Daniel DIMICOLI

M. Emmanuel CAPUS a donné pouvoir à M. Bernard DUPRE

M. Dominique BREJEON a donné pouvoir à Mme Agnès TINCHON

Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à M. Christophe BÉCHU

M. Damien COIFFARD a donné pouvoir à M. Michel COLAS

M. Jean-Pierre HÉBÉ a donné pouvoir à M. Bruno RICHO

M. Daniel RAVERDY a donné pouvoir à M. Philippe RETAILLEAU

M. Jean-Paul TAGLIONI a donné pouvoir à M. Jean CHAUSSERET

M. Luc BELOT a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE (à partir de la DEL-2016-123)

Mme Maryse CHRETIEN a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF

Mme Annie DARSONVAL a donné pouvoir à M. Philippe HOULGARD

Mme Karine ENGEL a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR (à partir de la DEL-2016-123)

M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Isabelle LEMANIO (à partir de la DEL-2016-121)

M. Gilles GROUSSARD a donné pouvoir à M. Benoit PILET

Mme Catherine JAMIL a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI

Mme Ozlem KILIC a donné pouvoir à Mme Dominique DAILLEUX ROMAGON  
 Mme Estelle LEMOINE-MAULNY a donné pouvoir à M. Gilles MAHE  
 Mme Pascale MARCHAND a donné pouvoir à M. Michel BASLÉ  
 M. Marcel MOULAN a donné pouvoir à Mme Véronique ROLLO  
 M. Stéphane PABRITZ a donné pouvoir à Mme Constance NEBBULA  
 M. Florian SANTINHO a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU (à partir de la DEL-2016-123)  
 Mme Astou THIAM a donné pouvoir à Mme Alima TAHIRI (à partir de la DEL-2016-127)

Le Conseil de Communauté a désigné Mme Caroline FEL Déléguée, en qualité de secrétaire de séance. Le compte rendu de la séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de communauté le 14 juin 2016.

### EXPOSE

Vu le Code Général des collectivités territoriales, article L 5211-1 et suivants,  
 Vu le Code Général des collectivités territoriales, article L 5215-1 et suivants,  
 Vu les statuts d'Angers Loire Métropole,  
 Vu le rapport de présentation du Compte Administratif de l'exercice 2015,

Considérant l'avis de la commission Finances du 06 juin 2016  
 Considérant le rapport de présentation et les commentaires apportés au cours de la séance,  
 Considérant que Monsieur le Président a quitté momentanément la séance lors du vote,

### DELIBERE

Approuve le compte administratif du budget général de l'exercice 2015,  
 Arrête les résultats de l'exercice hors résultats antérieurs à **4 605 639,81 €** se décomposant comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	- 11 020 999,86 €	14 738 917,85 €	<b>3 717 917,99 €</b>
<b>BUDGET EAU</b>	249 828,46 €	5 482 208,06 €	<b>5 732 036,52 €</b>
<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>	- 1 548 378,59 €	4 673 205,21 €	<b>3 124 826,62 €</b>
<b>BUDGET DECHETS</b>	- 1 727 735,35 €	2 808 070,19 €	<b>1 080 334,84 €</b>
<b>BUDGET AEROPORT</b>	7 532,13 €	233 242,82 €	<b>240 774,95 €</b>
<b>BUDGET TRANSPORTS</b>	- 7 942 588,74 €	- 1 531 631,35 €	<b>9 474 220,09 €</b>
<b>BUDGET RESEAUX DE CHALEUR</b>	- 190 162,75 €	374 131,73 €	<b>183 968,98 €</b>
<b>BUDGET LOTISSEMENT ECONOMIQUE</b>	- €	- €	<b>- €</b>
<b>BUDGET GENERAL</b>	<b>- 22 172 504,70 €</b>	<b>26 778 144,51 €</b>	<b>4 605 639,81 €</b>

Prend acte de la situation financière globale de clôture de l'exercice, après prise en compte des résultats antérieurs et des reports, comme suit :

	RESULTAT de CLOTURE fin 2014	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN 2015	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT DE CLOTURE AVANT RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTAT DE CLOTURE
BUDGET PRINCIPAL	-14 688 684,69 €	6 289 702,58 €	3 717 917,99 €	-17 260 469,28 €	510 723,31 €	-16 749 745,97 €
BUDGET EAU	1 952 468,51 €	4 053 098,00 €	5 732 036,52 €	3 631 407,03 €	-918 688,65 €	2 712 718,38 €
BUDGET ASSAINISSEMENT	5 175 627,20 €	2 719 941,00 €	3 124 826,62 €	5 580 512,82 €	-1 115 015,78 €	4 465 497,04 €
BUDGET DECHETS	15 558 035,93 €	1 788 947,00 €	1 080 334,84 €	14 849 423,77 €	-1 124 711,00 €	13 724 712,77 €
BUDGET AEROPORT	330 986,65 €	89 816,00 €	240 774,95 €	481 945,60 €	-7 029,38 €	474 916,22 €
BUDGET TRANSPORTS	13 320 346,67 €	1 210 971,00 €	-9 474 220,09 €	2 635 155,58 €	-1 661 753,78 €	973 401,80 €
BUDGET RESEAUX DE CHALEUR	0,00 €	0,00 €	183 968,98 €	183 968,98 €	-62 867,03 €	121 101,95 €
BUDGET LOTISSEMENT ECONOMIQUE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
BUDGET GENERAL	21 648 780,27 €	16 152 475,58 €	4 605 639,81 €	10 101 944,50 €	-4 379 342,31 €	5 722 602,19 €

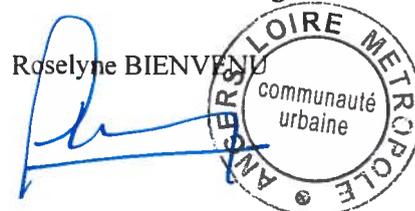
Le conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

Abstentions: 11, Mme Fatimata AMY, Mme Chadia ARAB, M. Frédéric BEATSE, M. Luc BELOT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Catherine JAMIL, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Rose-Marie VERON.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Pour le Président,  
La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente déléguée

Roselyne BIENVENU



## COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – RAPPORT DE PRESENTATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 13 JUIN 2016

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Communautaire adopte le compte administratif présenté par le Président ou son représentant et arrête le compte de gestion du comptable public. Avant de vous proposer l'adoption de ce compte administratif 2015, conforme au compte de gestion 2015 transmis par le Trésorier municipal, le présent document expose :

- Les principaux enseignements de l'exercice budgétaire 2015 accompagnés de la balance générale et des niveaux de résultats,
- Une situation synthétique plus détaillée par budget,
- Un bilan au 31/12/2015 en matière de dette.

### → Les principaux enseignements des données brutes du compte administratif 2015

- ♦ **Une amélioration globale des budgets de fonctionnement avec des situations différenciées selon les budgets :**
  - Sur le budget principal : le passage en Communauté Urbaine s'est traduit mécaniquement par une amélioration de l'autofinancement brut de plus de 30 % pour se situer à **35 M€**,
  - Sur les budgets annexes « déchets » et « transport » : on constate une dégradation de l'autofinancement lié à des circonstances exceptionnelles (début du protocole d'accord avec Geval pour 2 M€ et nouvelles modalités de collecte du Versement Transport avec une baisse de 2,7 M€).
- ♦ **Un budget d'investissement en progression de 20 % et largement autofinancé avec :**
  - **Un niveau d'investissement (hors dette) de 81,3 M€** qui marque les transferts de compétences au 1<sup>er</sup> septembre 2015, financés aux ¾ par des ressources propres,
  - Un stock de dette **en très nette diminution (-13 M€)** et en cours de sécurisation (- 30 M€ de capital lié à des produits structurés) pour la deuxième année consécutive.

Comme lors de la présentation du Budget Primitif 2016, les chiffres bruts de ce CA 2015 seront, tout au long de ce rapport, complétés par un certain nombre de retraitements comptables. Ces retraitements viendront compléter une première analyse des chiffres en présentant, à chaque fois que cela sera possible, des données budgétaires avec des périmètres de recettes et de dépenses comparables.

## → BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

### ◆ BALANCE GENERALE

<b>Fonctionnement</b>		Balance Générale (en mouvements réels)			(en milliers d'Euros)	
		CA 2013	CA 2014	CA 2015	EVOLUTION 2014 / 2015	
Mouvements Réels (Hors OCLT)						
Recettes Fonct.		285 290	286 318	294 025	7 707	2,7%
Dépenses Fonct.		214 236	214 826	219 987	5 161	2,4%
<b>Autofinancement brut</b>		<b>71 054</b>	<b>71 492</b>	<b>74 038</b>	<b>2 546</b>	<b>3,6%</b>
Annuité (C+I)		26 813	27 628	28 693	1 065	3,9%
<b>Autofinancement net</b>		<b>44 241</b>	<b>43 864</b>	<b>45 345</b>	<b>1 481</b>	<b>3,4%</b>
<b>Investissement</b>						
Dépenses Invest.		65 663	68 054	81 328	13 274	19,5%
Recettes Invest.		80 296	50 811	40 589	-10 222	-20,1%
⇒Autres Recettes		16 793	12 130	14 436	2 306	19,0%
⇒Emprunt		15 000	0	10 000	10 000	
⇒Affectation du résultat N-1 sur Inv.		48 503	38 681	16 152	-22 529	-58,2%
<b>Solde Investissement</b>		<b>14 633</b>	<b>-17 243</b>	<b>-40 739</b>	<b>-23 496</b>	<b>136,3%</b>
Résultat consolidé de l'exercice		58 874	26 620	4 606	-32 254	-55%
Résultat de clôture consolidé		33 709	21 648	10 101	-12 061	-36%

La diminution des résultats traduit l'utilisation des excédents budgétaires pour le désendettement.

### ◆ BALANCE GENERALE DETAILLEE PAR BUDGETS

<b>Fonctionnement</b>		Balance Générale (en mouvements réels)							Total CA 2015
		Budget principal	Budget Eau	Budget Assaint	Budget Déchets	Budget Aéroport	Budget Transports	Budget Réseau de Chaleur	
Mouvements Réels (Hors OCLT)									
Recettes Fonct.		146 554	26 135	21 505	34 918	1 230	63 164	520	294 025
Dépenses Fonct.		111 455	17 736	12 562	29 024	898	48 166	145	219 987
<b>Autofinancement brut</b>		<b>35 099</b>	<b>8 399</b>	<b>8 942</b>	<b>5 894</b>	<b>332</b>	<b>14 997</b>	<b>374</b>	<b>74 038</b>
Annuité (C+I)		9 429	2 331	1 670	3 341	0	11 923	0	28 693
<b>Autofinancement net</b>		<b>25 671</b>	<b>6 068</b>	<b>7 272</b>	<b>2 554</b>	<b>332</b>	<b>3 075</b>	<b>374</b>	<b>45 345</b>
<b>Investissement</b>									
Dépenses Invest.		48 681	4 631	7 346	3 765	186	15 796	923	81 328
Recettes Invest.		26 728	4 295	3 198	2 292	95	3 248	733	40 589
⇒Autres Recettes		10 438	242	478	503	5	2 037	733	14 436
⇒Emprunt		10 000	0	0	0	0	0	0	10 000
⇒Affectation du résultat N-1 sur Inv.		6 290	4 053	2 720	1 789	90	1 211	0	16 152
<b>Solde Investissement</b>		<b>-21 953</b>	<b>-336</b>	<b>-4 148</b>	<b>-1 473</b>	<b>-91</b>	<b>-12 549</b>	<b>-190</b>	<b>-40 739</b>
Résultat Exercice 2015		3 718	5 732	3 125	1 080	241	-9 474	184	4 606
Résultat Clôture 2015		-17 261	3 631	5 581	14 849	482	2 635	184	10 101

Nb : tableau présenté avec les nouveaux budgets annexes mais le budget lotissement économique n'a connu aucune exécution en 2015

Suite aux transferts de compétences opérés en septembre 2015, **plusieurs retraitements** sur les niveaux de réalisations de certaines dépenses et recettes (attribution de compensation, travaux voirie et fonds de concours associés) sont à opérer pour pouvoir comparer les deux exercices à périmètre constant.

Ces retraitements, concentrés pour l'essentiel sur le budget principal, modifient de manière significative deux indicateurs présentés dans le tableau de la balance générale :

- Le niveau d'autofinancement net de 45,34 M€ est à diminuer d'environ 8,9 M€ pour se situer à 36,4 M€ en 2015,
- Le niveau d'investissement affiché à 81,3 M€ est à diminuer d'environ 15,3 M€ correspondant à 8,8 M€ de dépenses de voirie et 6,5 M€ de remboursement anticipé d'emprunt.

## → RESULTATS 2015

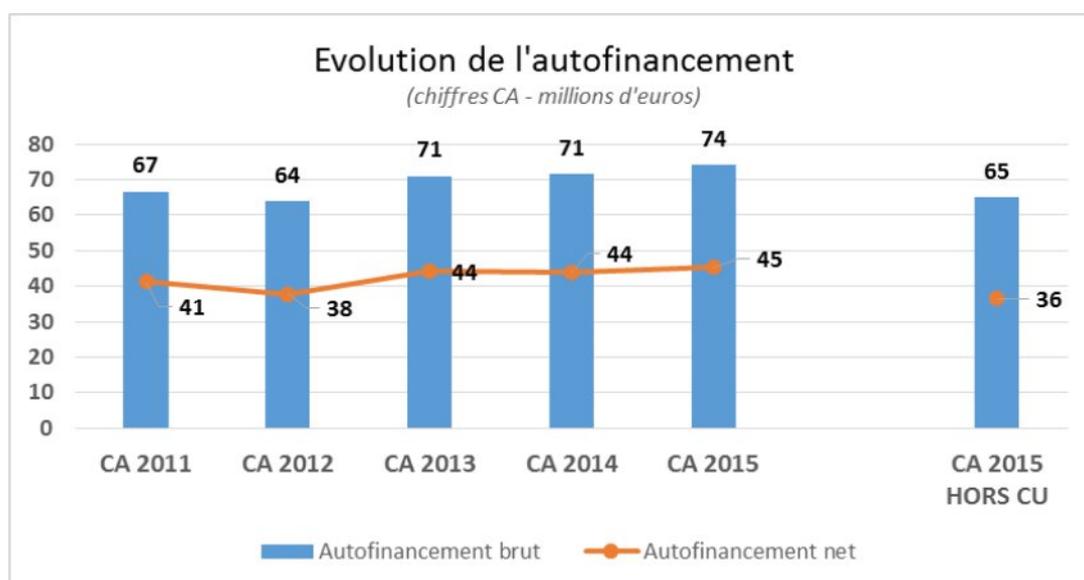
Pour mémoire, Angers Loire métropole est entrée dans la démarche de reprise anticipée des résultats et des reports 2015 dès le budget primitif 2016.

	Budget Principal	Budget Eau	Budget Assainissement	Budget Déchets	Budget Aéroport	Budget Transports	Budget Réseau de Chaleur	Total tous budgets
Résultats Exercice 2015	3 718	5 732	3 125	1 080	241	-9 474	184	4 606
Résultats de clôture 2015 (A)	-17 261	3 631	5 581	14 849	482	2 635	184	10 101
Reports (B)	511	-919	-1 115	-1 125	-7	-1 662	-63	-4 379
<b>Excédent ou déficit 2015 après report (C)= A+B</b>	<b>-16 750</b>	<b>2 712</b>	<b>4 466</b>	<b>13 725</b>	<b>475</b>	<b>973</b>	<b>121</b>	<b>5 722</b>

Le résultat de clôture de l'exercice 2015 s'élève donc à **10,1 M€** avant les reports (restes à réaliser en investissement).

## → AUTOFINANCEMENT

Sans retraitement du CA 2015, l'autofinancement brut progresse de plus de 3,6 % de 71,5 M€ à 74 M€ entre 2014 et 2015 et l'autofinancement net se stabilise. Cependant, le graphique ci-dessous montre qu'après retraitement de l'effet « passage en CU » ce niveau d'autofinancement baisse entre 2014 et 2015 d'environ 9 M€ soit environ 10 %.



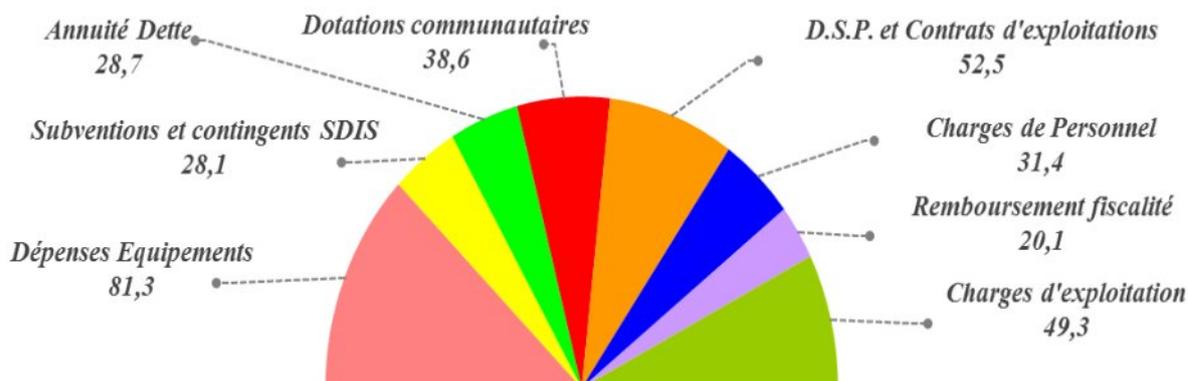
**Cette baisse ne reflète pas une dégradation structurelle de cet indicateur (qui reste stable sur le budget principal) mais s'explique par des dépenses exceptionnelles sur deux budgets annexes pour 7 M€ :**

- sur le budget « déchets » avec environ 4,3 M€ de dépenses très spécifiques : un reversement exceptionnel de TEOM vers les communes de 2,3 M€ et le début du protocole d'accord avec GEVAL pour environ 2 M€,
- sur le budget « transports » avec une baisse de recette exceptionnelle de 2,7 M€ liée à une remise à niveau du montant de versement transport par l'organisme de collecte national.

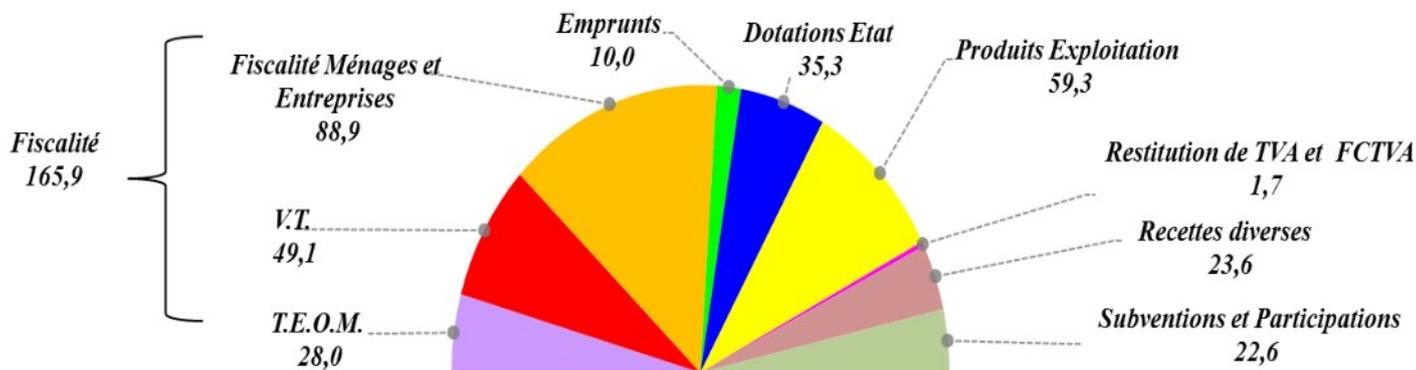
Sans ces 7 M€ de dépenses exceptionnelles, l'autofinancement net du CA 2015 se serait élevé à 43 M€.

**→ VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DU CA 2015**

**Budget Général 2015**  
**Dépenses 330 M€**  
*En million d'euros*

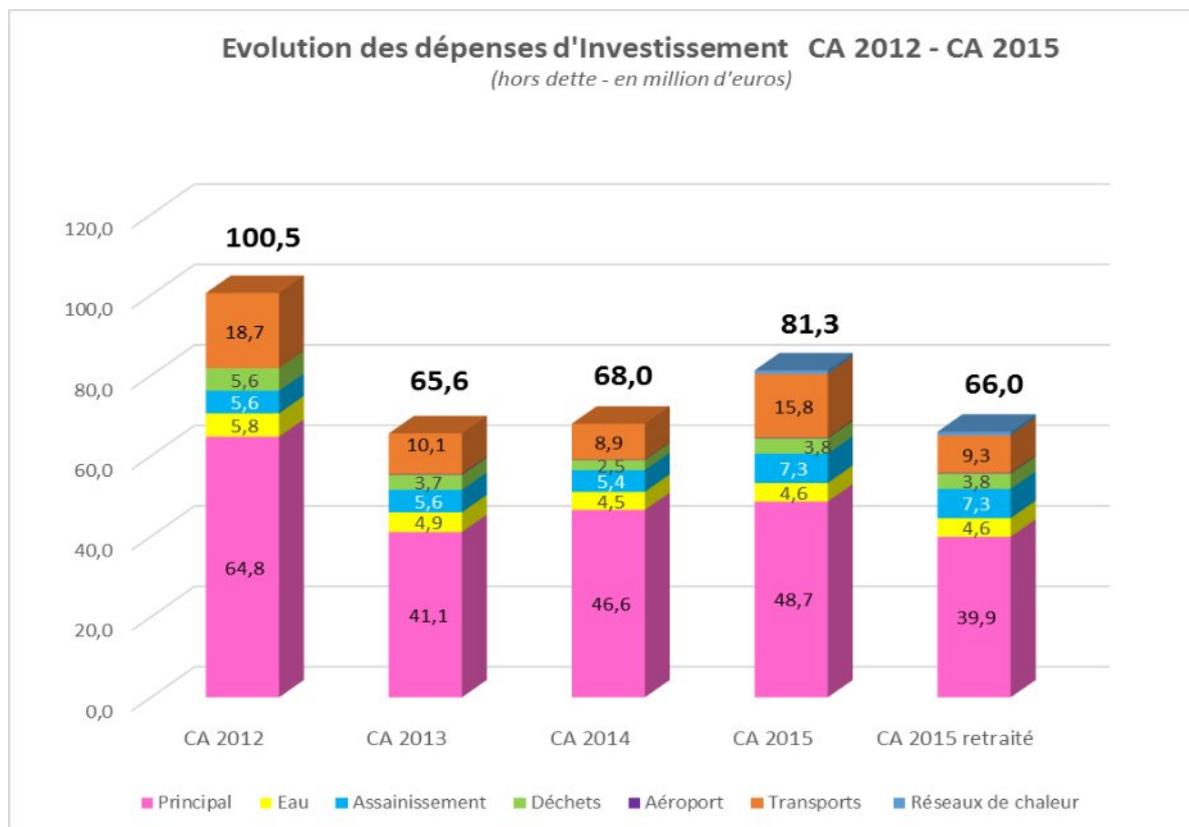


**Budget Général 2015**  
**Ressources 318,5 M€**  
*En million d'euros*



## → L'INVESTISSEMENT 2015

Angers Loire métropole totalise pour 2015 un niveau d'investissement de **81,3 M€**. Une fois les retraitements liés à la voirie (8,8 M€) et au remboursement anticipé d'emprunt réalisés (6,5 M€), ce montant passe à **66 M€** soit un niveau très proche des années 2013 et 2014 témoignant d'une grande stabilité à périmètre constant.



La suite du rapport s'attachera à présenter de manière synthétique le budget principal et les différents budgets annexes en reprenant à chaque fois :

- Un tableau présentant les réalisations par section,
- Un commentaire autour des principales dépenses et recettes de fonctionnement,
- Les conséquences de ces éléments sur les niveaux d'épargne et d'emprunt,
- Les principaux projets d'investissement associés à l'exercice 2015.

## ➔ BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal est présenté pour ce CA 2015 dans deux versions différentes à travers deux colonnes : l'une à périmètre constant (« hors CU et reversement TEOM ») et l'autre avec les transferts de compétences de septembre 2015 (voirie, notamment). Les pourcentages précisent l'évolution à périmètre constant.

### Fonctionnement

	RECETTES			%
	CA 2014	CA 2015	CA 2015 <i>Hors C.U. et rev. TEOM</i>	
Prod. Exploitation*	9 231	9 338	9 338	1,2%
Régularisation mutualisation 2011-2014		1 596	1 596	
Fiscalité	82 093	88 865	88 865	8,2%
Alloc. Compens.	2 270	2 216	2 216	-2,4%
D.G.F	35 800	33 120	33 120	-7,5%
Compensation négative	512	1 725	512	0,0%
Subventions	1 677	918	918	-45,2%
Reversement de TEOM		2 352		
Cessions	4 329	2 543	2 543	-41,2%
Autres	3 506	3 881	3 881	10,7%
<b>Sous total</b>	<b>139 417</b>	<b>146 554</b>	<b>142 989</b>	<b>2,6%</b>

### Investissement

	FINANCEMENT			%
	CA 2014	CA 2015	CA 2015 <i>Hors C.U. et rev. TEOM</i>	
Autofinancement	17 430	25 671	16 716	-4,1%
FCTVA	2 164	909	909	-58,0%
Subventions	6 004	9 529	6 615	10,2%
Emprunts (hors OCLT)		10 000	10 000	
<b>Total</b>	<b>25 597</b>	<b>46 109</b>	<b>34 240</b>	<b>33,6%</b>

	DEPENSES			%
	CA 2014	CA 2015	CA 2015 <i>Hors C.U. et rev. TEOM</i>	
Personnel	14 259	12 937	12 937	-9,3%
Régularisation mutualisation 2011-2014		2 764	2 764	
Subv. Fonctionnement / DSP	10 448	13 732	13 732	31,4%
Part. B. Annexes	9 862	9 862	9 862	0,0%
SDIS	13 163	13 246	13 246	0,6%
Dot. Compensation	35 799	28 057	35 799	0,0%
Dot. Solidarité *	10 540	10 565	10 565	0,2%
Reversement de TEOM		2 352		
F.N.G.L.R.	5 050	5 050	5 050	0,0%
Fonct. de la collectivité	13 637	12 889	12 889	-5,5%
<b>Sous total</b>	<b>112 758</b>	<b>111 455</b>	<b>116 844</b>	<b>3,6%</b>
<b>Autofinancement Brut</b>	<b>26 659</b>	<b>35 099</b>	<b>26 145</b>	<b>-1,9%</b>
Annuité (C+I)	9 230	9 429	9 429	2,2%
<i>intérêts</i>	2 871	2 700	2 700	
<i>Capital</i>	6 359	6 729	6 729	
<i>(Hors OCLT)</i>				
<b>Autofinancement net</b>	<b>17 430</b>	<b>25 671</b>	<b>16 716</b>	<b>-4,1%</b>

	DEPENSES			%
	CA 2014	CA 2015	CA 2015 <i>Hors C.U. et rev. TEOM</i>	
Dépenses d'Equipement	22 242	19 592	19 592	-11,9%
Gestion déléguée		8 758		
Subvent. d'Equipement	15 901	15 598	15 598	-1,9%
Avances de Trésorerie (Zac, BA)	8 500	4 733	4 733	-44,3%
<b>Total</b>	<b>46 643</b>	<b>48 681</b>	<b>39 922</b>	<b>-14,4%</b>

### ◆ LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

A périmètre constant et de CA à CA, la hausse des recettes de fonctionnement de 2,6 % (de 139,4 M€ à 143 M€), en dépit de la baisse de la DGF, est essentiellement liée à l'évolution des bases de fiscalité entre 2014 et 2015.

▪ **Les contributions directes**

Globalement, les **contributions directes** passent de **82,1 M€ en 2014 à 88,9 M€ (soit + 8%)**. Le tableau suivant détaille cette progression de manière plus précise :

	CA 2014	CA 2015	Varen montant	Varen %
<b>Taxe d'habitation</b>	32 885 860	34 361 448	1 475 588	4%
<b>Taxe sur le foncier bâti</b>	6 481 413	6 661 560	180 147	3%
<b>Taxe sur le foncier non bâti</b>	473 999	473 313	-686	0%
<b>rôles supplémentaires</b>	855 846	1 918 614	1 062 768	124%
<b>Fiscalité ménages</b>	<b>40 697 118</b>	<b>43 414 935</b>	<b>2 717 817</b>	<b>7%</b>
<b>CFE</b>	21 326 191	22 609 199	1 283 008	6%
<b>CVAE</b>	15 319 664	18 018 951	2 699 287	18%
<b>TASCOM</b>	3 774 924	3 798 635	23 711	1%
<b>IFER</b>	975 817	1 023 266	47 449	5%
<b>Fiscalité entreprises</b>	<b>41 396 596</b>	<b>45 450 051</b>	<b>4 053 455</b>	<b>10%</b>
<b>Total contributions directes</b>	<b>82 093 714</b>	<b>88 864 986</b>	<b>6 771 272</b>	<b>8%</b>

Le niveau 2015 de **fiscalité « ménages » est de 43,4 M€**. La taxe d'habitation représente l'essentiel de ce produit avec un niveau de 34,3 M€ et la taxe sur le foncier bâti de 6,6 M€.

Ce bloc fiscal progresse globalement de 7 % mais conformément à nos engagements, il n'y a pas eu d'augmentation des taux sur 2015. Cette hausse est essentiellement due à deux facteurs :

- Une progression de plus de 1 M€ des rôles supplémentaires,
- Une évolution des bases physiques, atypique, de plus de 3,6 % entre 2014 et 2015 en partie lié à la suppression de la ½ part fiscale pour les personnes veuves décidée par le gouvernement qui a eu pour effet de rendre ces redevables contribuables à la TH et/ou à la TF.

Cette progression particulière des bases ne devrait pas se reproduire en 2016, voire se réguler à la baisse compte tenu des dispositions législatives introduites sur le sujet.

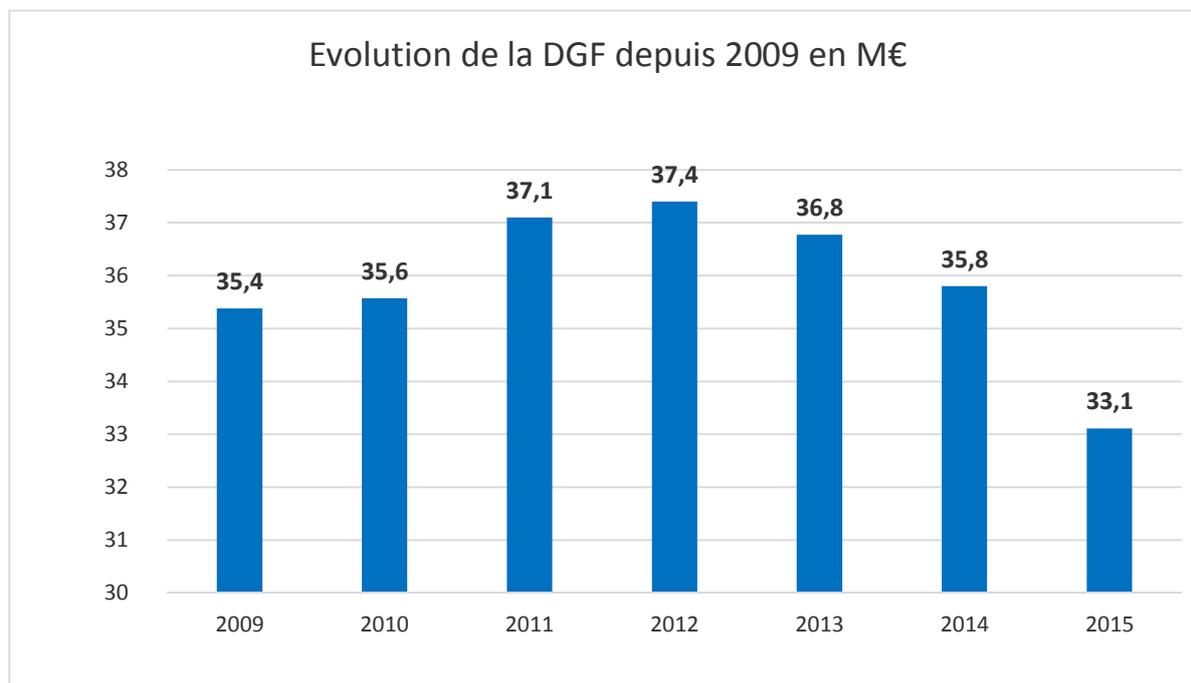
Le niveau 2015 de **fiscalité « entreprises » est de 45,4 M€**. Ce montant se répartit entre la Cotisation Foncière des Entreprises pour 22,6 M€ et un produit constaté de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises à 18 M€.

La CVAE a ainsi progressé de 18 % entre 2014 et 2015 sans que les services fiscaux puissent nous préciser concrètement les motifs et la pérennité de cette évolution. En effet, les dernières notifications pour 2016 indique un niveau de CVAE de l'ordre de 16,5 M€.

Concernant les autres composantes de fiscalité « entreprises », il n'existe pas de mouvements significatifs en 2014 et 2015 concernant la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM de 3,8 M€) et les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux pour (IFER de 0,9 M€).

## ▪ La Dotation Globale de Fonctionnement

La DGF baisse de plus de 7,5% entre 2014 et 2015 pour atteindre 33,1 M€. Avec près de 2,7 M€ de perte, l'exercice 2015 marque le premier décrochage significatif de cette recette comme en témoigne l'historique ci-dessous :



## ▪ Les produits d'exploitation

Sans retraitement, les **produits d'exploitation** sont en forte augmentation (+ 43% soit 4 M€). Cela s'explique essentiellement par :

- une régularisation de recette autour des frais de mutualisation 2011-2014 de 1,6 M€,
- le passage par le budget principal de 2,3 M€ de TEOM pour reversement aux communes via la Dotation de Solidarité Communautaire (opération équilibrée sur le budget principal avec 2,3 M€ de recettes en provenance du budget annexe déchets et 2,3 M€ de dépenses sur la Dotation de Solidarité Communautaire).

Une fois ces deux éléments identifiés, le reste des produits d'exploitation (qui représentent 9,2 M€) est en très légère augmentation de + 1,2% pour passer à 9,34 M€.

## ♦ LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

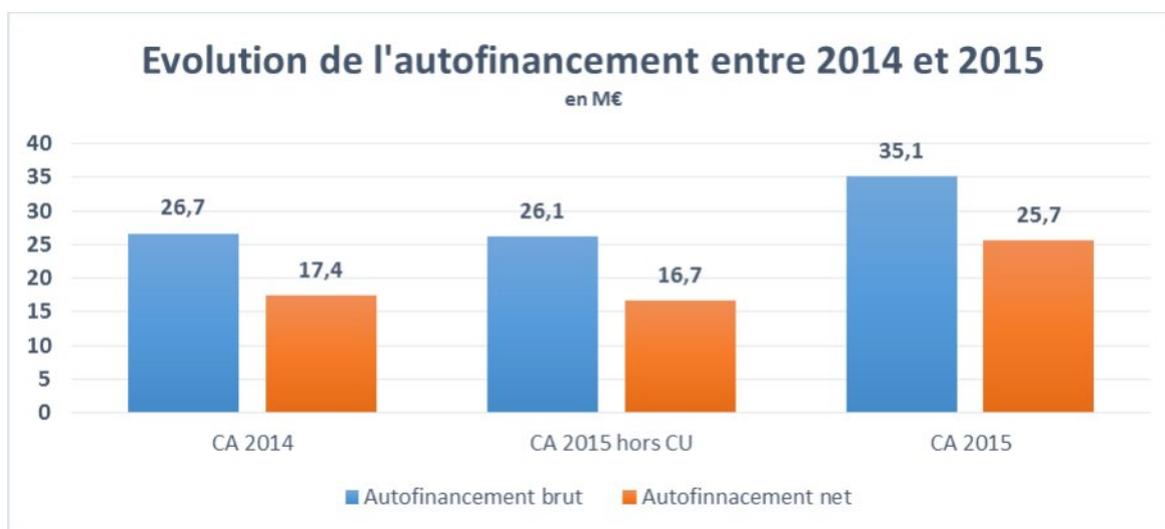
A périmètre constant et hors régularisation exceptionnelle des frais de mutualisation, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées avec une hausse de + 1,2 %. Les principaux postes de dépenses suivent cette tendance :

- **les dépenses de personnel** affichent une baisse de -9,3% en raison notamment du transfert du personnel vers ALDEV (1,7 M€). A périmètre constant (hors instruction droits des sols et ALDEV), le montant des dépenses de personnel évoluent de + 2 %. **A noter que sans les décisions de l'Etat (augmentation CNRACL et IRCANTEC notamment), la masse salariale aurait été stable entre 2014 et 2015,**
- **les subventions de fonctionnement** augmentent de 3,2 M€. Cette évolution est liée à la création d'ALDEV,
- **les participations aux budgets annexes et SPIC** sont stables à 9,86 M€,

- **les crédits de fonctionnement des services** diminuent de 5,5 % du fait des efforts des services et de notre volonté de renégocier à la baisse les coûts de gestion, en particulier pour le site de Technicolor,
- **l'Attribution de Compensation** : Hors CU le montant de CA à CA est équivalent et se situe à 35,8 M€. Les transferts de compétence actés en septembre 2015 ont eu comme conséquence de modifier le montant de l'Attribution de Compensation versée aux différentes communes membres. Ce montant a ainsi été diminué de 7,7 M€ pour compenser les transferts de charge de 2015,
- la **Dotation de Solidarité Communautaire** reste stable à 10,5 M€ une fois retraitée le reversement de TEOM (2,3 M€).

#### ♦ AUTOFINANCEMENT ET ANNUITES DU BUDGET PRINCIPAL

La progression des dépenses de 4 M€ et des recettes d'environ 3,6 M€ induit **une stabilisation de l'autofinancement brut entre 2014 et 2015**. En déduisant l'annuité de la dette de cet indicateur, on obtient l'autofinancement net qui atteint 16,7 M€ en 2015. Le graphique suivant illustre ces différents niveaux de lecture de l'autofinancement :



***NB** : L'effet du transfert de compétences de septembre 2015 augmente mécaniquement le niveau des épargnes d'environ 9 M€ (correspondant au financement des dépenses de voirie via la baisse de l'Attribution de Compensation).*

#### ♦ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses d'investissement 2015 ont atteint **48,7 M€** avec les transferts de compétence associés à la création de la CU. A périmètre comparable au CA 2014, c'est à dire sans la compétence voirie, ce montant diminue d'un peu plus de 8,8 M€ et **passé à 39,9 M€ à comparer au 46,6 M€ de 2014**.

Parmi les principales opérations d'investissement du budget principal 2015, on peut noter :

- les réserves foncières : 10,3 M€ dont presque les  $\frac{3}{4}$  consacrés au secteur économique,
- les subventions à l'habitat : 9,2 M€ dont 5,8 M€ pour les logements locatifs sociaux et 2 M€ au titre de la délégation de l'aide à la pierre par l'Etat,
- les avances pour la gestion déléguée de la voirie et de l'éclairage public : 8,8 M€,
- le soutien aux Zones d'Aménagement Concertées : 4,6 M€ dont 4 M€ pour l'opération Plateau Mayenne,

- l'enseignement supérieur : 4,3 M€ dont 3 M€ dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région avec notamment la participation pour l'Institut du végétal pour 1,3 M€, 0,46 M€ pour l'ICO, 0,17 M€ pour l'ESTHUA...,
- les constructions scolaires : 2,3 M€ dont 1,4 M€ pour le groupe scolaire Aimé Césaire à Trélazé et 0,23 M€ pour le groupe scolaire JJ Rousseau à Angers,
- les déplacements : 1,3 M€ pour la virgule de Sablé,
- le tourisme pour près de 0.2 M€ (notamment via le fonds d'aide touristique).

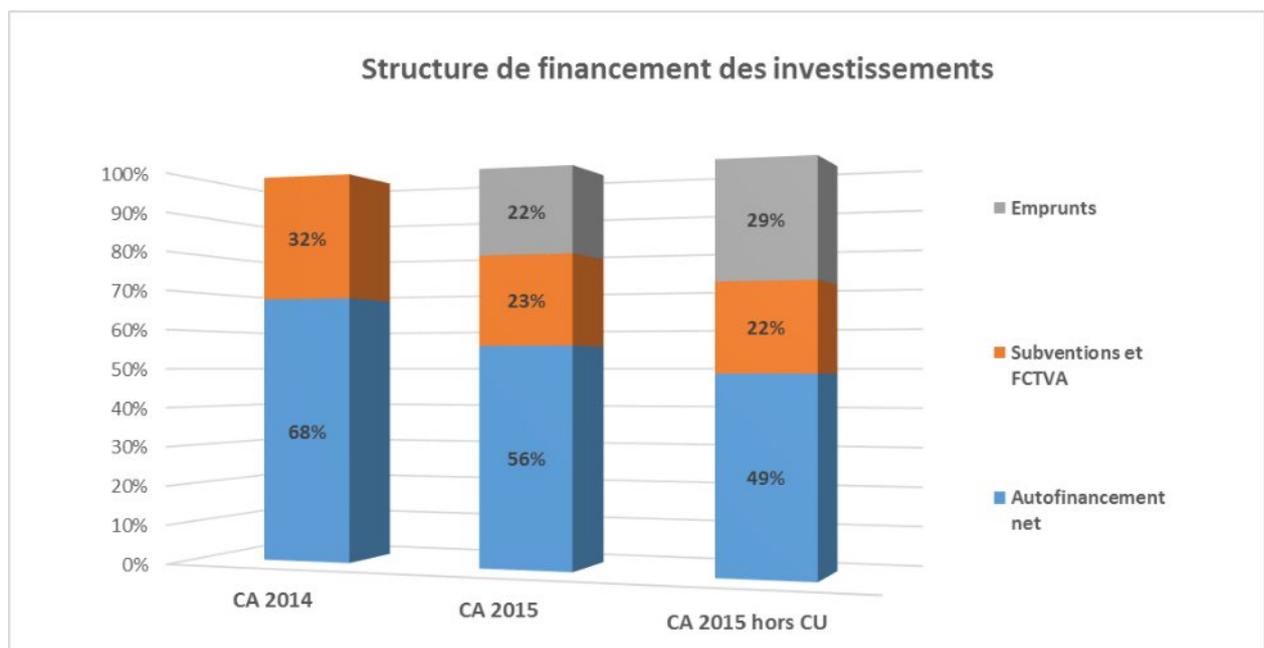
#### ◆ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT ET L'EMPRUNT D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL

Le tableau suivant reprend les principales recettes d'investissement pour ce CA 2015 :

En k€	CA 2014	BP 2015	CA 2015	CA 2015 hors CU
Autofinancement net	17 430	10 012	25 671	16 716
Subventions et FCTVA	8 168	7 891	10 438	7 524
Emprunts	0	15 745	10 000	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>25 598</b>	<b>33 648</b>	<b>46 109</b>	<b>34 240</b>

*NB*: le niveau du fonds de concours voirie 2015 de 2,9 M€ est le seul retraitement effectué suite au transfert de compétence.

Présenté sous une autre forme, vous trouverez ci-dessous la structure du financement pour nos investissements entre 2014 et 2015.



**Fonctionnement**

(en milliers d'Euros)

RECETTES				DEPENSES			
	CA 2014	CA 2015	%		CA 2014	CA 2015	%
Prod. Exploitation	20 884	21 655	3,7%	Personnel	6 083	6 145	1,0%
Redevance pollution	4 056	4 164	2,7%	Revers. redev. Pollution	4 096	4 025	-1,7%
Autres	165	317	91,9%	Fonct. du service	7 292	7 566	3,8%
<b>Sous total</b>	<b>25 105</b>	<b>26 135</b>	<b>4,1%</b>	<b>Sous total</b>	<b>17 471</b>	<b>17 736</b>	<b>1,5%</b>
				<b>Autofinancement Brut</b>	<b>7 634</b>	<b>8 399</b>	<b>10,0%</b>
				Annuité (C+I)	2 229	2 331	4,6%
				intérêts	1 002	1 087	
				Capital	1 227	1 244	
				(Hors OCLT)			
				<b>Autofinancement net</b>	<b>5 405</b>	<b>6 068</b>	<b>12,3%</b>

**Investissement**

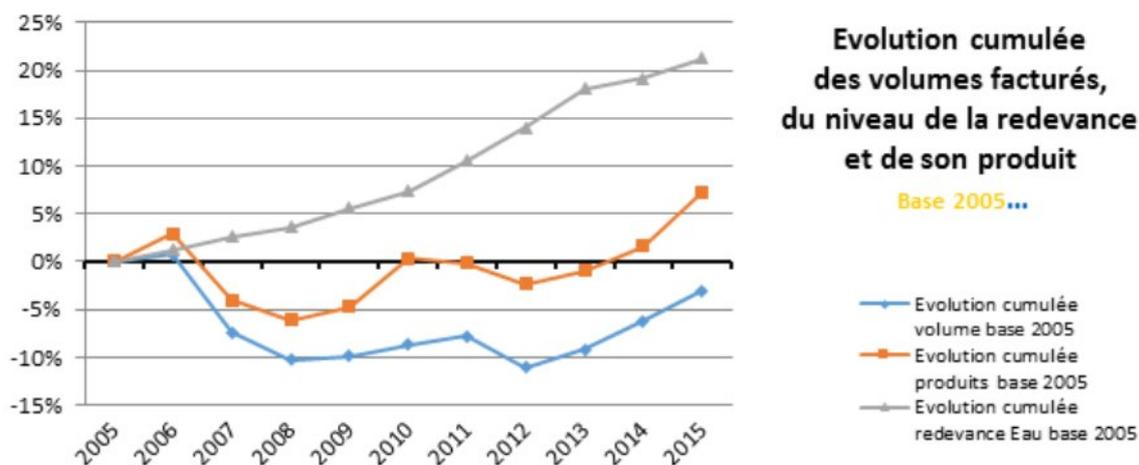
FINANCEMENT				DEPENSES			
	CA 2014	CA 2015	%		CA 2014	CA 2015	%
Autofinancement	5 405	6 068	12,3%	Dépenses d'équipement	4 481	4 631	3,3%
Subventions/créances	72	242	237,0%				
Emprunts (Hors OCLT)	-	-		<b>Total</b>	<b>4 481</b>	<b>4 631</b>	<b>3,3%</b>
<b>Total</b>	<b>5 477</b>	<b>6 310</b>					

◆ EXPLOITATION

Les recettes de fonctionnement sont en nette augmentation (+1 M€ soit + 4,1% par rapport au CA 2014) sous l'impulsion des produits d'exploitation qui connaissent leur première progression significative depuis 2005.

Cette dynamique s'explique essentiellement par des ventes d'eau en progression (+ 0,8 M€ soit 600 000 m<sup>3</sup> supplémentaires), notamment en lien avec la nouvelle convention de fourniture d'eau conclue avec le Syndicat Mixte de Production de Loir-et-Sarthe qui prévoit une alimentation du syndicat à partir de l'eau produite par l'usine de production d'eau potable d'Angers Loire Métropole.

Le graphique suivant remet cette évolution 2014 -2015 en perspective en présentant plus globalement l'évolution des volumes facturés depuis 2005 (base 0 % en 2005) :



Concernant, les dépenses de fonctionnement du service et de la masse salariale sont globalement contenues à 10,17 M€ (soit + 1,5% par rapport au CA 2014).

#### ◆ EPARGNE ET ANNUITES

Ces efforts de gestion associés à des ventes d'eau dynamique contribuent à améliorer significativement l'autofinancement brut (+ 10% entre 2014 et 2015) et l'autofinancement net malgré une légère augmentation structurelle de l'annuité de la dette (+ 0,1 M€).

#### ◆ INVESTISSEMENT

L'épargne ainsi dégagée permet de financer le programme d'investissement volontariste décidé pour la durée du mandat, dont la montée en puissance se fait sentir sur cet exercice 2015 (avec + 3,3 % de dépenses d'équipement) avec des efforts portés sur le renouvellement des réseaux pour 3,37 M€ (+10 % par rapport à 2014) et pour 0,33 M€ sur les équipements de production.

#### ZOOM SUR LES TRAVAUX EN REGIE / PRODUCTION IMMOBILISEE

A noter que sur 13,71 M€ de charges de fonctionnement et de personnel (hors le reversement de la redevance pollution), **3,37 M€** (soit un quart) correspondent à des travaux réalisés en régie et contribuent ainsi à enrichir le patrimoine de la collectivité. Plus d'un quart de la masse salariale peut ainsi être valorisée soit près de 1,65M€, faisant baisser la part des charges de personnel dans la section de fonctionnement à 27%.

### → BUDGET ASSAINISSEMENT

#### Fonctionnement

	RECETTES		
	CA 2014	CA 2015	%
Prod. Exploitation	16 139	17 035	5,6%
Participation PRE / PFAC	1 343	1 611	20,0%
Autres	181	493	172,6%
Redevance Pollution	2 298	2 354	2,4%
Subventions	-	11	
<b>Sous total</b>	<b>19 961</b>	<b>21 505</b>	<b>7,7%</b>

(en milliers d'Euros)

	DEPENSES		
	CA 2014	CA 2015	%
Personnel	3 573	3 770	5,5%
Exploitation station Baumette	3 622	3 755	3,1%
Redevance Pollution	2 385	2 286	-4,2%
Fonct. du service	3 023	2 751	-9,0%
<b>Sous total</b>	<b>12 602</b>	<b>12 562</b>	<b>-0,3%</b>
<b>Autofinancement Brut</b>	<b>7 359</b>	<b>8 942</b>	<b>21,5%</b>
<b>Annuité (C+I)</b>	<b>1 615</b>	<b>1 670</b>	
<i>intérêts</i>	578	634	
<i>Capital</i>	1 037	1 036	
(Hors OCLT)			
<b>Autofinancement net</b>	<b>5 744</b>	<b>7 272</b>	<b>26,6%</b>

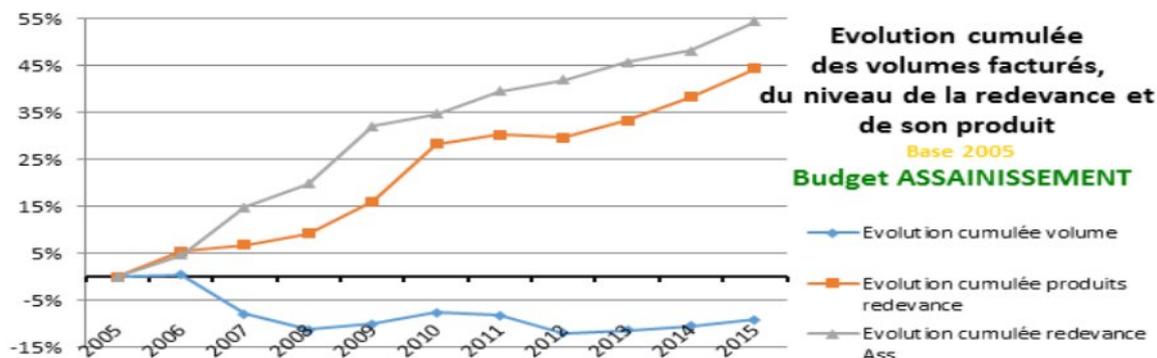
#### Investissement

	FINANCEMENT		
	CA 2014	CA 2015	%
Autofinancement	5 744	7 272	26,6%
Subventions et autres	226	478	111,9%
Emprunts (Hors OCLT)	-		
<b>Total</b>	<b>5 969</b>	<b>7 751</b>	<b>29,8%</b>

	DEPENSES		
	CA 2014	CA 2015	%
Dépenses d'équipement	5 398	7 346	36,1%
<b>Total</b>	<b>5 398</b>	<b>7 346</b>	<b>36,1%</b>

## ◆ FONCTIONNEMENT

**Les recettes du budget assainissement** sont toutes orientées à la hausse. Plus des 3/4 de la hausse constatée de 1,5 M€ s'explique par l'évolution des produits d'exploitation et un produit de redevance en hausse de 700 K€ lié à un effet volume pour près de 200 K€ et un effet tarif pour environ 500 K€. Le graphique suivant remet cette évolution 2014-2015 en perspective en présentant plus globalement l'évolution des volumes facturés depuis 2005 :



L'autre évolution significative concerne les recettes issues des dispositifs de Participation aux Raccordements à l'Égout (PRE) et de Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) qui augmentent de 20 %, probablement le signe d'une reprise dans le domaine de la construction.

**Les dépenses de fonctionnement** sont globalement stables entre 2014 et 2015. Cette stabilité reflète pourtant des situations différentes selon la nature des dépenses :

- Une hausse des dépenses de personnel de 5% liée à des mouvements d'affectation entre le budget eau et le budget assainissement et à un recours accru à des renforts pour les visites de conformité,
- une hausse du coût d'exploitation de la station de dépollution de la Baumette (liée aux tarifs des réactifs),
- une baisse des annulations de facture nécessaire à la gestion des dossiers de PRE/PFAC, ainsi que celle des dépenses de fonctionnement des services (- 9 %) compensent ces évolutions.

## ◆ DETTE

L'annuité, en légère hausse (progression des intérêts), n'entame pas la dynamique de l'autofinancement net qui connaît une forte amélioration (+ 25 %). Les ressources internes ainsi dégagée permettent de financer un programme d'investissement qui progresse de 36 % en 2015.

## ◆ INVESTISSEMENT

2015 marque une évolution notable du volume des investissements réalisés avec 7,3 M€ (+ 2 M€ soit + 36,1 %). **Derrière cette enveloppe se trouve une réalité faisant apparaître un effort d'investissement de 6,93 M€ porté sur le renouvellement des réseaux de collecte et de transport.**

## ZOOM SUR LES TRAVAUX EN REGIE / PRODUCTION IMMOBILISEE :

La constatation de la production immobilisée permet également de valoriser sur le budget annexe Assainissement près de 440 K€ de travaux réalisés en régie, essentiellement sur les charges de personnel. La masse salariale liée à l'exploitation, ainsi retraitée des travaux en régie, constitue 25% des charges réelles de fonctionnement.

### → BUDGET DECHETS

#### Fonctionnement

RECETTES				DEPENSES			
	CA 2014	CA 2015	%		CA 2014	CA 2015	%
Prod. Exploitation	3 568	2 622	-26,5%	Personnel	7 578	8 107	7,0%
T.E.O.M	27 688	27 988	1,1%	Contrats exploitation	11 484	11 025	-4,0%
Subventions	3 551	3 961	11,5%	Fonct. du service	4 911	7 373	50,1%
Autres	568	348	-38,7%	Reversement Fiscalité (dont réserve TEOM)	342	2 519	635,9%
<b>Sous total</b>	<b>35 375</b>	<b>34 918</b>	<b>-1,3%</b>	<b>Sous total</b>	<b>24 315</b>	<b>29 024</b>	<b>19,4%</b>
				<b>Autofinancement Brut</b>	<b>11 059</b>	<b>5 894</b>	<b>-46,70%</b>
				Annuité (C+I)	3 518	3 341	-5,0%
				intérêts	1 207	1 092	
				Capital	2 311	2 249	
				(Hors OCLT)			
				<b>Autofinancement net</b>	<b>7 541</b>	<b>2 554</b>	<b>-66,1%</b>

#### Investissement

FINANCEMENT				DEPENSES			
	CA 2014	CA 2015	%		CA 2014	CA 2015	%
Autofinancement	7 541	2 554	-66,1%	Dépenses d'équipement	2 474	3 765	52,2%
Subventions + TVA	356	503	41,2%				
Emprunts (Hors OCLT)	-	-		<b>Total</b>	<b>2 474</b>	<b>3 765</b>	<b>52,2%</b>
<b>Total</b>	<b>7 897</b>	<b>3 057</b>	<b>-61,3%</b>				

Le CA 2015 intègre les premiers impacts financiers induits par la stratégie de sortie du dossier Biopôle (indemnité à l'ancien exploitant Veolia notamment) et parvient - en intégrant les indemnités de contentieux d'un peu moins de 2 M€ et le reversement de TEOM aux communes pour 2,3 M€ - à **maintenir un niveau d'épargne suffisant pour autofinancer totalement les investissements 2015.**

#### ♦ FONCTIONNEMENT

Côté recettes, une diminution d'environ 0,45 M€ est constatée. La légère progression de la TEOM de 1,1 % (liée à l'évolution des bases fiscales) génère environ 0,3 M€ de recettes supplémentaires qui ne permettent pas de compenser la baisse des produits d'exploitation de 0,9 M€ (soit plus de 20 %) entre 2014 et 2015. Cette baisse s'explique par un niveau de produits exceptionnels important en 2014 (pour près de 0,6 M€).

Côté dépenses et **après neutralisation des dépenses exceptionnelles** (indemnité de contentieux : 2 M€ et reversement de TEOM : 2,3 M€), **la progression est globalement de + 1,7 %.** Elle est essentiellement liée à la progression des dépenses de personnel (+ 7 %) suite à la mise en place en régie de la campagne de collecte sélective en porte à porte sur 12 communes d'ALM (distribution de bacs roulants, informations au centre d'appels) et la mise en place d'un pool de remplacement au service Collecte.

Afin de maîtriser cette évolution de dépenses de 1,7%, diverses actions d'optimisation ont été engagées ou poursuivies sur 2015. A titre d'exemple et sans être exhaustif :

- Sur la collecte des ordures ménagères : poursuite de l'optimisation des secteurs de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sur l'ensemble de l'agglomération, veille continue de la brigade propreté mutualisée regroupant des agents d'Angers Loire Métropole et de la ville d'Angers pour optimiser les actions de terrain (meilleure proximité et réactivité),

- Sur la prévention des déchets : poursuite de la promotion du compostage domestique et de l'éco-jardinage sur le territoire d'ALM, broyage en déchèterie et réutilisation du broyat à domicile et incitation au broyage individuel...
- Sur les déchèteries : Poursuite du réemploi en déchèterie : 160 tonnes d'objets ré-employables repris par Emmaüs et la Ressourcerie des Biscottes et 373 tonnes de textiles, linges et chaussures collectés par Emmaüs et Apivet,
- Sur le tri sélectif : Poursuite de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013 : 401 tonnes supplémentaires de pots, barquettes et films plastiques ont été valorisées.

#### ◆ EPARGNE

La conjugaison de cette diminution des recettes et de l'augmentation des dépenses induit une baisse de l'autofinancement brut. Ce niveau reste suffisant pour autofinancer totalement des investissements 2015 en hausse par rapport à 2014 et ne pas recourir à l'emprunt.

#### ◆ INVESTISSEMENT

L'exercice 2015 est marqué par une augmentation de l'investissement de plus de 50 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'acquisition à hauteur de 1,2 M€ de 4 Bennes à Ordures Ménagères à bras latéral pour changement de collecte en avril 2017 et formation des chauffeurs en amont. La poursuite de l'installation de conteneurs enterrés, 106 supplémentaires (dont 50 pour les ordures ménagères, 27 pour les emballages en mélange et 29 pour le verre), complète ces principales dépenses d'investissement 2015.

### ➔ BUDGET AEROPORT

#### Fonctionnement

	RECETES		
	CA 2014	CA 2015	%
Prod. Exploitation	23	30	31,4%
Subventions	1200	1200	0,0%
<b>Sous total</b>	<b>1 223</b>	<b>1 230</b>	<b>0,6%</b>

(en milliers d'Euros)

	DEPENSES		
	CA 2014	CA 2015	%
Contrat d'exploitation	430	422	-1,9%
Subv. Investissement	63	12	-81,0%
Autres	274	275	0,3%
Subv. Except. Fct (ligne)	190	190	0,0%
<b>Sous total</b>	<b>957</b>	<b>898</b>	<b>-6,1%</b>
<b>Autofinancement Brut</b>	<b>266</b>	<b>332</b>	<b>24,7%</b>
Annuité (C+I)	-	-	-
<b>Autofinancement net</b>	<b>266</b>	<b>332</b>	

#### Investissement

	FINANCEMENT		
	CA 2014	CA 2015	%
Autofinancement	266	332	24,7%
Rembt. TVA	33	5	-83,9%
Emprunts	-	-	-
<b>Total</b>	<b>299</b>	<b>337</b>	<b>12,7%</b>

	DEPENSES		
	CA 2014	CA 2015	%
Dépenses d'équipement	133	186	40,5%
<b>Total</b>	<b>133</b>	<b>186</b>	<b>40,5%</b>

#### ◆ COMMENTAIRE GENERAL

Un budget annexe aéroport relativement stable. La hausse des dépenses d'investissement est compensée par la baisse des dépenses de fonctionnement.

## ➔ BUDGET TRANSPORTS

### Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

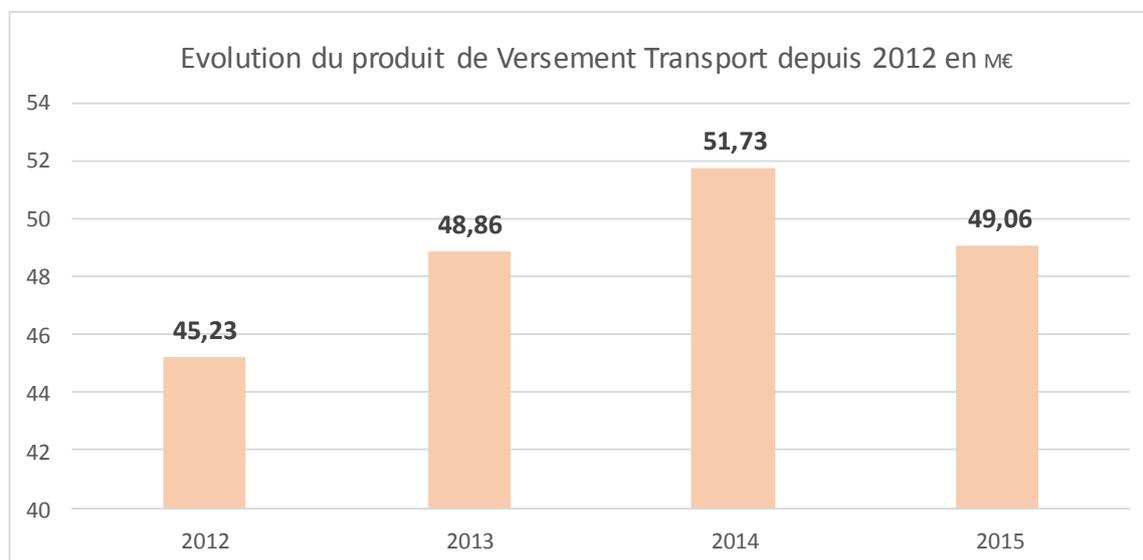
	RECETTES			DEPENSES			
	CA 2014	CA 2015	%	CA 2014	CA 2015	%	
Versement Transports	51 730	49 062	-5,2%	DSP KEOLIS Angers	39 597	39 550	-0,1%
DGD Transp. Scolaires	2 002	1 981	-1,1%	DSP KEOLIS Val de Maine	947	980	3,5%
Particip. des Communes	2 780	2 780	0,0%	Restitution de Fiscalité	3 370	3 298	-2,1%
Particip. ALM	8 662	8 662	0,0%	Subv. Equipement	1 201	1 407	17,1%
Autres	63	87	38,8%	Fonct. Services Transports/Tramway	1 607	1 623	1,0%
Gain de change		592		Perte de change		1 308	
<b>TOTAL</b>	<b>65 237</b>	<b>63 164</b>	<b>-3,2%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>46 723</b>	<b>48 166</b>	<b>3,1%</b>
				<b>Autofinancement Brut</b>	<b>18 514</b>	<b>14 997</b>	<b>-19,0%</b>
				Annuité (C+I)	11 036	11 923	8,0%
				<i>intérêts</i>	4 958	5 147	
				<i>Capital</i>	6 078	6 776	
				<b>Autofinancement net</b>	<b>7 478</b>	<b>3 075</b>	<b>-58,9%</b>

### Investissement

	FINANCEMENT			DEPENSES			
	CA 2014	CA 2015	%	CA 2014	CA 2015	%	
Autofinancement	7 478	3 075	-58,9%	Transports URBAINS	5 542	4 962	-10,5%
Rembt T.V.A.	1 468	729	-50,4%	TRAMWAY	3 384	4 334	28,1%
Subventions + divers	1 808	1 308	-27,7%	Remboursement d'emprunt anticipé	-	6 500	
Emprunts							
<b>Total</b>	<b>10 754</b>	<b>5 111</b>	<b>-52,5%</b>	<b>Total</b>	<b>8 926</b>	<b>15 796</b>	<b>77,0%</b>

### ◆ FONCTIONNEMENT

Une des principales informations de cet exercice est la diminution entre 2014 et 2015 du versement transport de 2,7 M€. Pour remettre en perspective cette évolution, le graphique suivant retrace l'évolution du produit de VT depuis 2012 :



Deux éléments d'explication peuvent être apportés :

- 2014 est une année particulière avec le changement des modalités de reversement du versement transport (centralisation par l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale en lieu et place des URSSAF) qui a entraîné un produit de 51,73 M€ inhabituel.
- En conséquence, 2013 avec 49 M€ devient l'année de comparaison (à noter l'augmentation du taux de VT entre 2012 et 2013 de 1,8 % à 2 %).

**Concernant les dépenses de fonctionnement, le niveau de contribution aux délégations de service public est stable.**

Un seul élément significatif de variation : il s'agit de la régularisation des opérations de change sur les emprunts en devise demandé par la trésorerie municipale qui s'élève à 1,3 M€ en solde net pour les 14 dernières années. Cette régularisation exceptionnelle laissera place pour les années à venir à des montants annuels de moindre importance estimé en fonction de l'évolution annuelle des niveaux de parité.

Afin de réduire cette exposition aux risques de change et dans le cadre de la stratégie globale en matière de dette, une opération de sécurisation sur des produits en Yen contractés auprès du Crédit Agricole a été réalisée avec les caractéristiques suivantes :

Prêt sécurisé	Date de r�n�gociation	Montant s�curis�	Nouvelles conditions
2009/Cr�dit Agricole/20 000 000€ Produit devises Yen	12/02/2015	15 940 850,44	Taux fixe de 1,59% s�curisation totale du CRD avec gain � la r�n�gociation de 392 483,06 �
2009/Cr�dit Agricole/10 000 000€ Produit devises Yen	12/02/2015	7 970 424,97	Taux fixe de 1,59% s�curisation totale du CRD avec gain � la r�n�gociation de 196 241,52€

En parall le de cette s curisation, une op ration de 6,5 M€ de remboursement anticip  d'un emprunt   taux variable (Euribor 6 mois + 1%) a  t  r alis e.

#### ◆ EPARGNE

Ces deux  l ments exceptionnels (remise   niveau du VT et r gularisation des op rations de change) conjugu s induisent une baisse de l'autofinancement brut de l'ordre de 20 % qui devraient se stabiliser autour de 16 M€ en 2016.

#### ◆ INVESTISSEMENT

Le montant des investissements du budget transport int gre des d penses li es   la ligne B du tramway pour 4,3 M€ (des frais d' tude notamment) et les d penses d'investissement r currentes des transports urbains pour 4,9 M€ (achat de bus et d' quipements embarqu s pour 3,6 M€, am nagement et entretien du r seau pour 0,4 M€).

### ➔ BUDGET RESEAUX DE CHALEUR

#### Fonctionnement

	RECETTES			
	CA 2014	CA 2015	CA 2015	CA 2015
	Ville	Ville � 31/08	Ac ompter du 1/09	Global
Prod. Exploitation	1026	600	460	1 060
Redevances	464	152	60	212
Autres recettes		156		156
<b>Sous total</b>	<b>1 490</b>	<b>909</b>	<b>520</b>	<b>1 428</b>

	DEPENSES			
	CA 2014	CA 2015	CA 2015	CA 2015
	Ville	Ville � 31/08	Ac ompter du 1/09	Global
Charge de personnel	86	59	25	84
Charges � caract�re g�n�ral	121	199	120	319
Autres charges	143			
<b>Sous total</b>	<b>349</b>	<b>258</b>	<b>145</b>	<b>403</b>
<b>Autofinancement Brut</b>	<b>1 141</b>	<b>651</b>	<b>374</b>	<b>1 025</b>
Annuit� (C+I)	1 026	820	-	820
int�r�ts	328	91		91
Capital	698	729		729
<b>Autofinancement net</b>	<b>115</b>	<b>- 169</b>	<b>374</b>	<b>205</b>

#### Investissement

	FINANCEMENT			
	CA 2014	CA 2015	CA 2015	CA 2015
	Ville	Ville � 31/08	Ac ompter du 1/09	Global
Autofinancement	115	- 169	374	205
Subvention/ Avances	2 008	416	733	1 149
Emprunts	-			
<b>Total</b>	<b>2 123</b>	<b>247</b>	<b>1 107</b>	<b>1 353</b>

	DEPENSES			
	CA 2014	CA 2015	CA 2015	CA 2015
	Ville	Ville � 31/08	Ac ompter du 1/09	Global
D�penses d'�quipement	1 757	874	923	1 797
<b>Total</b>	<b>1 757</b>	<b>874</b>	<b>923</b>	<b>1 797</b>

Afin de disposer d'éléments de comparaison par rapport à 2014, ce budget annexé est ici présenté avec les comptes du Budget Chaufferie – Ville puisqu'il présente une exécution entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2015 uniquement.

## → BUDGET LOTISSEMENTS ECONOMIQUES

Le budget lotissement économique n'a pas connu d'exécution en 2015.

## → LA DETTE

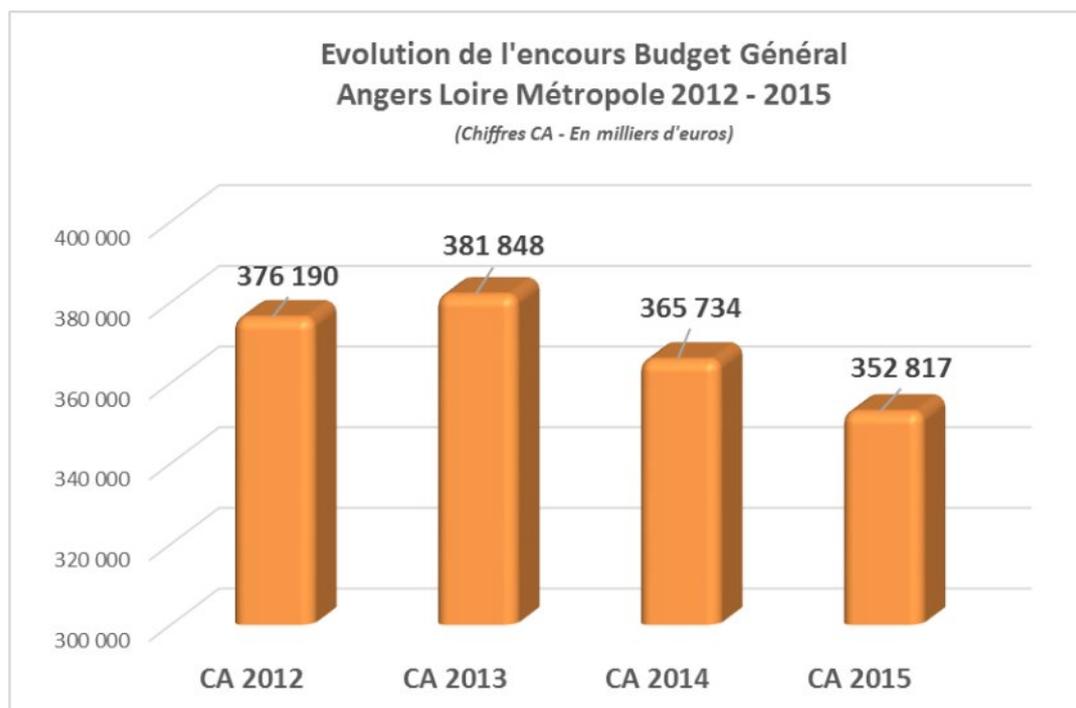
Concernant la dette, l'année 2015 aura permis :

- de **poursuivre notre effort de diminution de l'encours** en passant de **365,7 M€ à 352,8 M€** au 31/12/2015 soit une diminution de 13 M€.
- **de ramener la part de la dette à risque de 38,3 % à 31,2 % au 31/12/2015** (et 29,7 % au 01/01/2016).

Pour mémoire, la réglementation nous oblige à présenter au CA l'encours en date du 31/12/2015 et non au 01/01/2016 comme lors du BP 2016. L'opération de sécurisation d'un produit dit « de pente », réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2016, via un nouvel emprunt **de 5 M€** (au taux de 2,83%) auprès de la Société de Financement Local (SFIL) n'est donc pas pris en compte dans cette synthèse.

♦ **LE STOCK DE DETTE AU 31/12/2015 : UNE DIMINUTION DE L'ENCOURS GLOBAL DE PRES DE 30 M€ EN 2 ANS : MOINS 13 M€ EN 2015 APRES MOINS 16 M€ EN 2014**

Concernant 2015, ce désendettement global de 13 M€ sur l'ensemble des budgets est le différentiel entre 23 M€ de remboursement de capital et 10 M€ de nouveaux emprunts.



Ces mouvements 2015 sur le stock de dette se mettent en œuvre de manière différenciée entre le budget principal et les budgets annexes :

- Le budget principal a augmenté son encours de 4,5 M€. En parallèle d'un remboursement de capital de 5,5 M€, **un nouvel emprunt de 10 M€** a été contracté auprès de la Caisse d'Épargne à un taux fixe de 3,05%.
- L'ensemble des budgets annexes ont remboursé 17,5 M€ de capital sans nouvel emprunt. Au-delà des remboursements de capital prévus par les différents contrats (environ 11 M€ annuel), une opération de **remboursement anticipé de 6,5 M€** a eu lieu sur le budget annexe transports sur un emprunt du crédit foncier (groupe Caisse d'Épargne).

♦ **DANS LE MEME TEMPS : 30 M€ D'ENCOURS SECURISES ENTRE 2014 ET 2015**

Ce tableau de synthèse présente la part des emprunts à risque dans l'ensemble de l'encours et les actions de désensibilisation engagées en 2015.

EN MILLIERS D'EURO HORS DETTE BUDGET RESEAU CHALEUR					
Situation au 31/12/N	Encours au 31/12/N	Encours dette à risque			% Prêts à risque
		Dettes structurées	Dettes devises	Total	
2014	365 733	99 134	41 035	140 169	<b>38,33%</b>
2015	352 737	94 476	15 563	110 039	<b>31,20%</b>
<b>DÉTAIL DES ACTIONS DE DÉSENSIBILISATION RÉALISÉES EN 2015</b>					
Prêt sécurisé	Date de renégociation	Montant sécurisé	Nouvelles conditions		
2002/Caisse d'Épargne /7 630 000€ Produit OVERSEAS YEN avec levier (18,78%-10(CMS 10ANS GBP-LIBOR 3MJPY-3,50%))	25/12/2014	1 830 631,60	taux fixe de 3,17% sécurisation totale du CRD		
2009/Crédit Agricole/20 000 000€ Produit devises Yen	12/02/2015	15 940 850,44	Taux fixe de 1,59% sécurisation totale du CRD avec gain à la renégociation de 392 483,06 €		
2009/Crédit Agricole/10 000 000€ Produit devises Yen	12/02/2015	7 970 424,97	Taux fixe de 1,59% sécurisation totale du CRD avec gain à la renégociation de 196 241,52€		

♦ **UNE CAPACITE DE DESENDETTEMENT STABLE AUTOUR DE 6,5 ANS**

Le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute (appelé capacité de désendettement) permet de mesurer le nombre d'année nécessaire pour rembourser l'encours de dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute.

	BUDGET CONSOLIDÉ			BUDGET PRINCIPAL		
	CA 2014	CA 2015 hors CU	CA 2015	CA 2014	CA 2015 hors CU	CA 2015
Stock de dette au 31/12/N en M€	365,7	352,8	365,9	87,2	91,8	91,8
Épargne brute en M€	60,9	54,4	63,4	23,8	23,4	32,4
Capacité de désendettement en nb d'années	6,0	6,5	5,8	3,7	3,9	2,8

Notre capacité de désendettement augmente légèrement en passant de 6 à 6,5 ans du fait de la dégradation de l'épargne brute entre le CA 2014 et ce CA 2015 (pour mémoire : dégradation liée à des dépenses exceptionnelles). Ce ratio financier pour 2015 reste satisfaisant.

## → CONCLUSION

Ce compte administratif est le deuxième exercice. Dans un contexte défavorable de baisse de la DGF et du Versement Transport **nous sommes parvenus à maintenir les grands équilibres, à préserver l'investissement et à réduire notre dette sans augmentation de la fiscalité.**

Il traduit également notre volonté de **réduire avec détermination notre exposition aux risques** (dette toxique) et de **régler au fond nos contentieux** (Biopôle, Technicolor).

Enfin, il démontre que **les réorganisations décidées par notre assemblée** - parmi lesquelles la décision de transférer de nouvelles compétences à notre intercommunalité dès le 1<sup>er</sup> septembre 2015 en vue du passage en Communauté Urbaine ont été conduites avec maîtrise.

Fort d'un projet de mandat ambitieux, notre intercommunalité témoigne avec ce compte administratif 2015 de sa **capacité à agir** au service de nos concitoyens.